

LE MOT D'OR DE LA FRANCOPHONIE 2018

COUPE DU FRANÇAIS DES AFFAIRES

Fiche d'évaluation à envoyer avec les copies,

avant le 12 avril 2018, par courriel à Laurence.cousin-picheau@ac-paris.fr ou
à la Présidence de l'APFA apfa.lemotdor@gmail.com)

ÉTABLISSEMENT :

DIVISION :

Nombre de copies :

NOM et PRÉNOM du professeur (**en majuscules**) :

PROPOSITION (**CONFIDENTIELLE**) DE CLASSEMENT DES 3 MEILLEURES COPIES

RANG	NOM ET PRÉNOM (en majuscules)	1 ^{ère} partie N/20	2 ^{ème} partie N/20	3 ^{ème} partie N/20	4 ^{ème} partie N/40	Total T/100
1						
2						
3						

Barème suggéré :

- 1^{ère} partie : (20 points au maximum) : 7 points au maximum par réponse (avec un maximum de 20).
- 2^{ème} partie (20 points au maximum) :
 - classes de seconde : 4 points par réponse exacte
 - classes de première : 2 points par réponse exacte,
 - classes terminales : 1 point 1/3 par réponse exacte,
 - classes post-baccalauréat : 1 point par réponse exacte.
- 3^{ème} partie (20 points au maximum) :
 - classes de seconde : 4 points par équivalent acceptable
 - classes de première : 2 points par équivalent acceptable,
 - classes terminales : 1 point 1/3 par équivalent acceptable,
 - classes post-baccalauréat : 1 point par équivalent acceptable.
- 4^{ème} partie : note sur 40 points.

Signature :